

## **ST 72 L'environnement en Relations Internationales : pour une sociologie historique** | The environment in International Relations: for a historical sociology

Montpellier, lundi 10 juillet 2017, après-midi

Section thématique (ST) du 14<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de science politique (AFSP) qui aura lieu à Montpellier du lundi 10 au mercredi 12 juillet 2017

### **Responsables**

Jon Marco CHURCH (maître de conférences, EA 2076 HABITER, Université de Reims)  
[jon-marco.church@univ-reims.fr](mailto:jon-marco.church@univ-reims.fr)

Kari DE PRYCK (doctorant, UMR 7050 CERI / Médialab, Sciences Po Paris)  
[kari.depryck@sciencespo.fr](mailto:kari.depryck@sciencespo.fr)

### **Mots-clés**

Relations internationales – Environnement – Sociologie historique – Dépendance au sentier – Changement – Cyclicité

### **Présentation scientifique**

Depuis plusieurs années, les études sur l'environnement comme domaine des Relations Internationales s'intéressent beaucoup aux régimes internationaux, à savoir les « principes, normes, règles et procédures décisionnelles implicites ou explicites autour desquels il y a une convergence des attentes des acteurs dans un secteur donné » (Krasner 1983, 2 ; Haas et al. 1993). En fait, on observe notamment depuis les années 70, outre les grandes kermesses onusiennes telles que les conférences environnementales de Stockholm et de Rio, une prolifération d'accords bilatéraux et multilatéraux à tous les niveaux, de l'échelle régionale à la planète. On peut citer les exemples de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), mais leur nombre s'élèverait à plus d'un millier d'accords (Mitchell 2014).

Chaque accord constitue un régime international à part entière. Ces régimes ont longtemps été pensés à la fois comme des institutions et comme des instruments de politique publique au niveau international, à savoir comme moyens pour les états et les autres parties prenantes de mieux gérer collectivement des problèmes perçus comme communs aux parties. Normalement, chaque régime est d'abord étudié de façon individuelle, d'abord par rapport à son origine (Finnemore et Sikkink 1998) et ensuite en termes d'efficacité, c'est-à-dire sa capacité à atteindre ses propres objectifs. Malgré les bons résultats de certains régimes, notamment pour ce qui concerne l'ozone ou la Mer Baltique, des doutes commencent à planer sur leur efficacité générale, au point que certains auteurs observent même une certaine fatigue (Conca et Dabelko 2010).

La constitution de grandes bases de données représente jusqu'à présent l'approche dominante pour évaluer l'efficacité des régimes internationaux sur l'environnement dans leur ensemble. Cela a permis d'identifier certains éléments des régimes qui seraient porteurs d'une plus grande efficacité, à l'instar « de la distribution du pouvoir, du rôle des pays leaders et retardataires, des effets des règles pour la prise de décision, de la profondeur et de la densité des normes du régime et du niveau de connaissance du problème » (Breitmeier et al. 2011, nous traduisons). De même, les modalités de la relation entre science et politique au sein de ces régimes sont perçues comme essentielles pour évaluer leur efficacité (Mitchell et al. 2006). Ces analyses reposent ainsi essentiellement sur des analyses différentielles entre un grand nombre de régimes, qui ont le mérite de faire émerger des récurrences par rapport à l'efficacité des cas observés.

Or, ces approches ne permettent pas à elles seules d'aborder de manière critique les régimes internationaux sur l'environnement et peuvent, au mieux, identifier quelques éléments prometteurs de ces régimes. Comment expliquer la fatigue qui peut être observée ? Un facteur décisif qui semble émerger à est la forte dépendance au sentier (David 1985) définie comme « processus sociaux qui engendrent des retours sur l'investissement croissants » (Pierson 2000, 252, nous traduisons) qui caractérise ce domaine des Relations Internationales.

Loin de l'image d'adaptabilité et d'innovation qui est souvent donnée par les acteurs (Church 2014 ; Koonz et al. 2015), les régimes internationaux sur l'environnement ont tendance à suivre le même tracé : ainsi, plusieurs conventions sont établies sur le même modèle (Convention de Vienne sur l'ozone et Convention sur la biodiversité) et plusieurs initiatives se répètent au fil des décennies (Réseau émeraude et Natura2000). Nous pouvons également citer les tentatives de reproduction du dialogue entre experts et décideurs sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans d'autres domaines telle la biodiversité avec la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Les décisions de répliquer le succès du Global Environmental Facility (GEF) avec le Green Climate Fund (GCF) dans le domaine de la finance ou de transformer les Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM) en Objectifs de développement durable (ODD), vont dans le même sens. Pour autant, ces initiatives tendent à s'autonomiser de leurs créateurs (Barnett et Finnemore 2004). Dans cette perspective, nous pouvons citer les travaux sur la sécurisation de l'environnement au sein du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) (Maertens 2014) ou le besoin de se distancer du modèle du GIEC, qui est omniprésent dans les discussions autour de l'évolution de l'IPBES (Brooks et al. 2014).

Pour prendre aussi en compte la dépendance au sentier et le changement dans ce domaine des Relations Internationales, nous proposons d'adopter l'approche de la sociologie historique (Déloye 2007 ; Mahoney 2000), ce qui permettra d'identifier les répétitions de configurations d'acteurs et d'éléments contextuels qui conduisent à la reproduction des régimes ou non, alors même que les objets de ces derniers sont assez différents. Dans cette section, nous nous interrogerons donc sur les aspects du passé qui influencent le présent. En partant de l'évolution de ces institutions, il s'agira d'étudier les régimes internationaux sur l'environnement pour montrer à quel point non seulement leur efficacité, mais aussi leur processus d'institutionnalisation, est influencé par la reproduction de schémas préexistants et par certaines configurations d'acteurs. Pour autant, les régimes et les institutions qui les composent ne sont pas des objets monolithiques et une sociologie historique de l'environnement en Relations Internationales de se doit de mettre en lumière les continuités mais également les changements dans les dynamiques organisationnelles, qui peuvent se cacher derrière certaines continuités (Deloye 2007 ; Nay 2011 ; Nay et Petiteville 2011).

Même si un grand nombre de ceux qui s'intéressent à l'environnement et Relations Internationales se sont occupés à un moment donné de reconstruire l'évolution historique des processus qu'ils étudient, cela a porté jusqu'à maintenant soit sur une question spécifique, tel que le climat (Aykut et Dahan 2015) ou la montagne (Balsiger et al. à paraître), soit sur une organisation particulière, à l'instar du PNUE (Ivanova 2012). De plus, ces auteurs n'adoptent pas d'approche spécifique et se contentent de récolter le maximum d'informations sur un processus d'après les sources écrites et orales à leur disposition et de les organiser sur la base d'un lien de causalité présumée et de leur impact.

Cette Section thématique examinera donc l'histoire des régimes internationaux sur l'environnement avec une perspective critique et comparative. Afin d'explorer ces pistes de recherche, les propositions de communications sont invitées à s'inscrire dans un ou plusieurs des trois axes proposés (voir le projet d'appel à communication). Les axes sont pensés pour engendrer une réflexion théorique, méthodologique et empirique.

### **Modalités pratiques**

La Section thématique sera structurée autour des trois axes. Chaque présentation ne durera pas plus de vingt minutes et sera suivie d'une discussion animée par les responsables de la section.

Les deux responsables prendront à tour de rôle les fonctions de président de la section et de discutant. Ils effectueront une courte introduction au début de la séance et proposeront une synthèse pour chaque axe et à la fin de la séance. Ils chercheront également à mettre en évidence les synergies entre les travaux des différents intervenants dans le but de stimuler les réflexions et collaborations futures sur cette thématique.

Toutes les propositions seront évaluées par les deux responsables sur la base de critères établis d'un commun accord.

Les responsables étudieront la possibilité de développer de nouveaux projets de recherche qui adoptent l'approche de la sociologie historique pour mieux comprendre l'environnement en Relations Internationales.

### **Jon Marco CHURCH**

Jon est maître de conférences à l'Université de Reims depuis 2012. Il est affilié à HABITER. Ses recherches portent sur la gouvernance internationale des grands écosystèmes, tels que les massifs et les bassins. Il est aussi chargé des cours de politique environnementale internationale et d'introduction à la science de la durabilité au campus rémois de Sciences Po. Il est auteur notamment de *Ecoregionalism: Analyzing Regional Environmental Agreements and Processes* à paraître prochainement chez Routledge et de l'article sur la gouvernance environnementale régionale dans *Ceriscope Environnement*. De 2009 à 2010, il a été chercheur invité auprès du Programme de science de la durabilité de la Kennedy School of Government à Harvard et, depuis 2011, il est chargé de mission de l'ONU sur des thématiques de coopération économique régionale et de gouvernance de l'eau en Asie Centrale. Avant cela, il était collaborateur du Ministère de l'environnement italien en matière de gouvernance internationale des massifs. Il a obtenu son doctorat en sciences politiques à l'Université de Paris 1 pour une thèse sur la Convention alpine, un accord environnemental régional, sous la direction de Yves Viltard.

### **Kari DE PRYCK**

Kari est doctorante à Sciences Po Paris depuis 2013 en codirection avec Bruno Latour du Médialab et François Gemenne du CERI, et travaille à l'Université de Genève comme maître assistant. Sa thèse porte sur la production et la crédibilité des connaissances scientifiques en contexte controversé. Suivant une approche sociologique à l'étude d'une organisation scientifique, elle mobilise les travaux des études des sciences et technologies et de la sociologie des organisations internationales. Elle est auteur de l'article sur le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans le *Ceriscope Environnement* et co-auteur avec Tommaso Venturini et al. de « Three maps and three misunderstandings: a digital mapping of climate diplomacy » dans *Big Data & Society*. Elle participe également au projet européen RAMSES sur l'adaptation aux changements climatiques en zone urbaine à l'UVSQ et est membre du groupe de recherche « environnement et relations internationales ». Kari est diplômée d'un Master en Relations internationales de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

### **Jalons bibliographique**

AYKUT, Stefan C. et Amy Dahan (2014), *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.

BALSIGER, Jörg, Bernard Debarbieux, Jon Marco Church, et al., « Twenty years of regional governance in mountain areas: key lessons and challenges », *Mountain Research and Development*, à paraître.

BARNETT, Michael et Martha Finnemore (2004), *Rules for the world: international organizations in global politics*, Ithaca, NY, Cornell University Press.

BREITMEIER, Helmut, Arild Underdal et Oran R. Young (2011), « The effectiveness of international environmental regimes: comparing and contrasting findings from quantitative research », *International Studies Review*, vol. 13, n. 4, p. 579-605.

- BROOKS, Thomas, John Lamoreux et Jorge Soberón (2014), « IPBES ≠ IPCC », *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 29, n. 10, p. 543-545.
- CHURCH, Jon Marco (2014), « Quelle innovation institutionnelle pour la gouvernance de la durabilité ? », dans *Les promesses de l'innovation durable*, dir. par Jean-Yves Grosclaude, Rajendra Pachauri et Laurence Tubiana, Paris, Presses de Sciences Po, p. 277-286.
- COMPAGNON, Daniel (2013), « L'environnement dans les relations internationales », dans *Traité de relations internationales*, dir. par Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, Paris, Presses de Sciences Po, p. 1019-1052.
- CONCA, Ken et Geoffrey Dabelko (2010), *Green planet blues: four decades of global environmental politics*, 4<sup>e</sup> éd., Boulder, CO, Westview Press.
- DAVID, Paul (1985), « Clio and the economics of QWERTY », *American economic review*, vol. 75, n. 2, p. 332-337.
- DELOYE, Yves (2007), *Sociologie historique du politique*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Ed. La Découverte.
- FINNEMORE, Martha et Kathryn Sikkink (1998), « International norm dynamics and political change », *International Organization*, vol. 52, n. 4, p. 887-917.
- GEMENNE, François, éd. (2015), *L'enjeu mondial : l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GILPIN, Robert (1981), *War and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- IVANOVA, Maria (2012), « Institutional design and UNEP reform: historical insights on form, function and financing », *International Affairs*, vol. 88, n. 3, p. 565-584.
- HAAS, Peter M., Robert O. Keohane et Marc A. Levy, éd. (1993), *Institutions for the earth: sources of effective international environmental protection*, Cambridge, MA, MIT Press.
- KRASNER, Stephen D., éd. (1983), *International regimes*, Ithaca, Cornell.
- LATOURE, Bruno (2015), *Face à Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte.
- LE PRESTRE, Philippe (2005), *Protection de l'environnement et relations internationales : les défis de l'écopolitique mondiale*, Paris, Armand Colin.
- MAERTENS, Lucile (2014), Entre sécurisation de l'environnement et environnementalisation de la sécurité : le défi de la sécurité environnementale à l'ONU, *Ceriscope Environnement*, [en ligne], URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part4/entre-securisation-de-l-environnement-et-environmentalisation-de-la-securite>
- MAHONEY, James (2000), « Path dependence in historical sociology », *Theory and society*, vol. 29, n. 4, p. 507-548.
- MITCHELL, Ronald (2014), *International environmental agreements database project (version 2014.3)*, en ligne, consulté le 03/05/2016, <http://iea.uoregon.edu/>
- MITCHELL, Ronald, William Clark, David Cash, et Nancy Dickson (2006), *Global environmental assessments: information and influence*, Cambridge, MIT Press.
- MORIN, Jean-Frédéric et Amandine Orsini (2015), *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po.
- NAY, Olivier (2011). « What drives reforms in international organizations? External pressure and bureaucratic entrepreneurs in the UN response to AIDS », *Governance: an international journal of policy, administration, and institutions*, vol. 24, n. 4, p. 689-712.
- NAY, Olivier et Franck Petiteville (2011), « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, vol. 4, n. 53, p. 9-20.

MORIN, Jean-Frédéric et Amandine Orsini (2015), *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po.

PIERSON, Paul (2000), « Increasing returns, path dependence, and the study of politics », *American Political Science Review*, vol. 94, n. 2, p. 251-267.

YOUNG, Oran R. (2010), *Institutional dynamics: emergent patterns in international environmental governance*, Cambridge, MA, MIT Press.